CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E83916** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2027**

ÉDITÉ LE 15/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000

Raison sociale : ACF WILL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/12/2024

Capital : 200 000

RUE ANDRE MARIE AMPERE
ZAC GRAY SUD
70100 GRAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL 430335463

Siret : 430 335 463 00039

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4035437-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010893943104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010893943104

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/09/2026

Téléphone : 03 84 65 40 03 **Fax :**

Portable : 06 84 50 93 46

Responsabilité légale :
BRUGIERE NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet : acf-will.fr/

E-mail : contact@acf-will.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 777 734 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée)	9	10/10/2024
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		03/10/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	14	10/10/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		10/10/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	6	17/10/2025
5321	Installation de désenfumage naturel	3	29/06/2026
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	2	10/10/2024
	Nombre total de qualifications : 7		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/09/2026 14:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E83916** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2027**

ÉDITÉ LE **15/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/12/2024
Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL 430335463

Siret : **430 335 463 00039**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4035437-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010893943104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010893943104

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/09/2026

Raison sociale : **ACF WILL**

RUE ANDRE MARIE AMPERE
ZAC GRAY SUD
70100 GRAY

Téléphone : 03 84 65 40 03 **Fax :**
Portable : 06 84 50 93 46

Site Internet : acf-will.fr/
E-mail : contact@acf-will.fr

Responsabilité légale :
BRUGIERE NICOLAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	10/10/2024
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	03/10/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/10/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	17/10/2025
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	10/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	04/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/09/2026 14:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.